

ST GERMAIN LESPINASSE

INFOS MUNICIPALES



N° 9
Mai 2011



La réforme des collectivités territoriales, et plus précisément le périmètre de l'intercommunalité n'est pas un sujet que nous découvrons subitement. Depuis début 2009, la communauté de communes de la cote roannaise, consciente de faire évoluer son périmètre a travaillé sur ce thème en y associant lors de forums, les responsables des communautés de communes de l'ouest roannais, de la Pacaudière et de Grand Roanne Agglomération.

Très vite, 2 scénarios ont été mis en débat. Un projet correspondant à une communauté de communes construite autour de Renaison, un autre intégrant nos communes dans une grande agglomération roannaise.

Cette réflexion n'est pas restée au seul niveau des élus intercommunaux. Les forums organisés sur ce thème étaient ouverts à tous les conseillers municipaux. Puis chaque conseil municipal devait débattre et donner son positionnement sur l'un des deux projets retenus. Notre conseil municipal après avoir entendu les intervenants que j'avais invités s'est donc positionné. Résultat : 7 pour une grande agglomération, 7 pour une communauté autour de Renaison et 1 abstention. Cette consultation demandée par notre président de communauté devant servir à argumenter la proposition qui a été adressée au préfet par courrier le 28 Mars 2011.

Le 18 avril 2011, le préfet a remis aux membres de la C D C I (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) le projet des futurs intercommunalités de la Loire.

Pour ce qui nous concerne, le préfet a proposé dans une première esquisse, une vaste agglomération correspondant au SYEPAR (SYndicat d'Etudes pour l'Aménagement du Roannais) regroupant une cinquantaine de communes. Cette proposition trouve sa cohérence par rapport à un mode de vie (emploi, attractivité commerciale, spectacles, grands équipements sportifs...) et des habitudes de déplacements. Nous disposons maintenant de 3 mois pour faire bouger ce projet en maintenant notre vision de territoire plus rural.

Sur les dix communes de la C C C R, huit ce sont prononcées pour une intercommunalité à taille plus humaine construite autour de Renaison. Une ne s'est pas encore positionnée (elle attendait la proposition du préfet). Pour ce qui concerne St Germain, le positionnement est on ne peut plus partagé. Les élus qui ont opté pour une agglomération renforcée ne s'attendaient peut-être pas à une proposition de cette envergure. Vu le projet du Préfet, ils peuvent avoir un autre avis aujourd'hui. Je réunirai prochainement le conseil municipal pour reprendre l'avis des conseillers. Puis viendra le temps du vote qui scellera définitivement la position de la commune. Si cette décision appartient en dernier lieu aux élus, une telle décision mérite de recueillir votre point de vue. C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser une réunion publique qui se tiendra au complexe sport et loisir le Vendredi 13 mai. Vos remarques, vos avis pèseront dans la prise de décision finale.

André MEANT

BUDGET PRINCIPAL 2010

Synthèse des comptes administratifs

Section fonctionnement

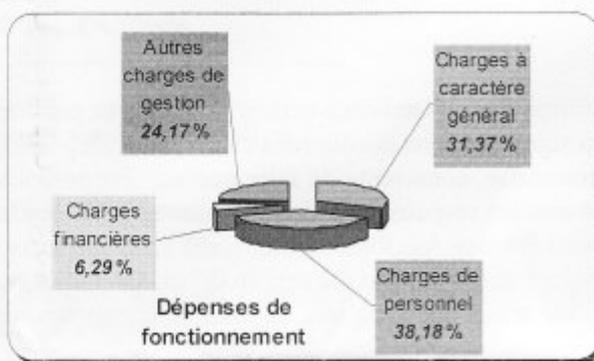
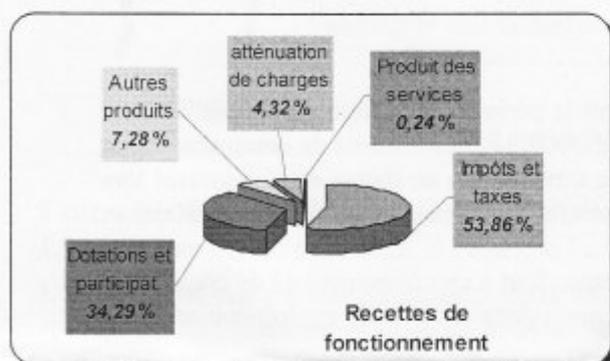
Recettes

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| Impôts et taxes | 312 242,96€ |
| Dotations et participations | 198 780,96€ |
| Autres produits de gestion courante | 42 228,21€ |
| Atténuations de charges | 25 033,79€ |
| Produit des services | 1 400,05€ |
| Total des recettes | 579 685,97€ |

Dépenses

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| Charges à caractère général | 140 621,61€ |
| Charges de personnel | 171 155,11€ |
| Charges financières | 28 181,87€ |
| Autres charges de gestion courante | 108 349,84€ |
| Total des dépenses | 448 308,44€ |

Excédent de fonctionnement 131 377,53€



Section investissement

Recettes

| | |
|---|--------------------|
| FCTVA | 9 223 ,47 € |
| TLE | 12 018 ,00 € |
| Affectation résultat excédent de fonct. | 37 448,62 € |
| Maison des associations Subvention conseil général | 72 468,00 € |
| Amendes de police Pont des Athiauds | 2 369,00 € |
| Participation sou des écoles pour E N R | 1 000 ,00 € |
| Solde dotation Etat | 1 800,00 € |
| Enveloppe cantonale | 1 610,00 € |
| Total des recettes | 147 198,79€ |

Dépenses

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| Remboursement capital des emprunts | 55 311,00 € |
| Maison des associations | 220 255,98 € |
| Bâtiment Caisse d'Epargne | 19 302,90 € |
| Sécurisation pont des Athiauds | 3 318,90 € |
| Ecole Numérique Rurale | 14 492,16 € |
| Plan Local d'Urbanisme | 6 183,32 € |
| Matériel et mobilier | 2 274,46 € |
| Signalisation | 1 041,84 € |
| Illuminations de NOEL | 5 957,28 € |
| Matériel éducatif | 3 199,00 € |
| Total des dépenses | 331 336,84€ |

Déficit d'investissement 184 138,05€

Comptes administratifs 2010

La présentation qui vous est proposée ci-contre reprend uniquement les « chapitres ». Exemple : charges de gestion courante ; dotations et participations.... Un document plus précis appelé grand livre des écritures est consultable par chacun en mairie.

Concernant le fonctionnement, on constate une certaine régularité du résultat : excédent de l'ordre de 100 000 €. Le déficit en investissement est le résultat des dépenses liées à la rénovation de la maison des associations. Il convient de souligner que la dépense totale de cette réalisation soit 272 112 € T T C est entièrement payée par autofinancement et subvention du Conseil Général, sans avoir eu recours à un emprunt.

Budget 2011



Après avoir approuvé par vote ces résultats 2010 ; le conseil municipal a voté le budget 2011. Dès le départ, la commission finances a demandé de préparer ce budget sans augmenter les taux d'imposition sur les 3 taxes dites taxes ménage que sont : la taxe d'habitation, le foncier non bâti et le foncier bâti.

Comme en 2009 ; 2010 les taux pour 2011 sont donc : 7,5% T H ; 31% F N B ; 14,6% F B
En ce qui concerne les prélèvements fiscaux, la commune ne peut agir que sur ces 3 taux d'imposition. Les bases prises en compte pour le calcul final des taxes ménages sont déterminées par les services de l'état.



Sur fond de réforme des collectivités (refonte des intercommunalités) et de la fiscalité (suppression ou plutôt modification de la TP), en maintenant ses taux, la commune a choisi de « ne pas en rajouter » à la complexité du moment.

Investissement 2011

L'essentiel des investissements pour cette année 2011 est une fois encore orienté sur la voirie. Le conseil municipal avait déjà retenu en septembre 2010 la remise en état du chemin communal n° 10. Ce chemin se situe au lieu dit « Chatelard ». Le montant des travaux prévus est de 43 000 €.

L'autre programme porte sur l'aménagement de la Rue Croix Saint Claude. Le conseil général a décidé de requalifier la route départementale n° 18 entre Saint Germain et St Romain. Une première tranche de travaux devrait se faire cette année : depuis le stop de la Croix St Claude jusqu'au carrefour de Chamarande. Si les dépenses de voiries sont à la charge du département, la commune doit s'occuper des aménagements latéraux dès lors que l'on est en agglomération. Pour être plus concret, dès que l'on a passé le panneau St Germain Lespinasse. Ce quartier s'est fortement urbanisé ces dernières années et dans les mois qui viennent, d'autres habitations vont voir le jour. Toutes ces constructions ont modifié le paysage mais aussi la fréquentation de cette route. Il nous faut répondre à deux préoccupations liées à ce nouvel usage : la vitesse et la sécurité des piétons. Nous travaillons encore sur la solution la mieux adaptée aux contraintes budgétaires. 49 000 € ont été inscrits au budget pour ce programme.

Les bâtiments communaux ne sont pas oubliés. Aux 24 000 € de reste à réaliser 2010, 10 000 € ont été provisionnés sur l'exercice 2011.

Intercommunalité projets 2011 bilan 2010

Si l'on en parlait ensemble

Réunion publique d'information

Jeudi 12 Mai 20h 30 Complexe Sports & Loisirs

Voyage en Côte Roannaise avec mes ânes

Trois voyageurs : un écrivain Jean Yves LOUDE, une ethnologue et un ânier flanqué de deux ânes vont explorer plaines et coteaux, vignes et montagnes pour capter l'âme de la région. L'exploration durera 5 semaines du 14 mai au 19 juin 2011. Ils seront à Saint GERMAIN LESPINASSE les 15 et 16 Juin.

Au terme du périple, Jean Yves LOUDE se retirera dans sa maison d'auteur pour achever son récit. Le livre qui sera édité ensuite révélera tout ce que notre territoire possède d'originalité et servira au rayonnement de la côte roannaise au-delà de ses frontières.

Cette initiative soutenue par le Conseil Général est portée par les communautés de communes de la Côte Roannaise et de l'Ouest Roannais. Pour ceux qui souhaitent en savoir davantage, une brochure est disponible en Mairie.



Mercredi 15 juin

Dans l'après midi, venant du grand couvert de la forêt de Lespinasse, arrivée de l'expédition dans notre commune

A partir de 20h00 Veillée à la bibliothèque

Jeudi 16 juin

De 8h30 à 10h30 rencontre avec les élèves de l'école publique

Fin de matinée et après midi visite du village et recueil des témoignages

Le soir entretien avec les élèves des Athiauds

Vendredi 17 Juin Départ en direction d'Ambierle

Ce que nous aurions voulu vous dire ...

Cette soirée fut **H**traordinaire, mais ce fut aussi un message d'Amour et d'Espoir

L'amour que l'on se porte déjà, et celui que l'on porte à nos deux fils.

L'amour que nos parents, familles et amis nous ont témoigné dans l'organisation et le déroulement de ce spectacle mais également celui qu'ils nous portent au quotidien.

L'amour des artistes et des techniciens pour leur travail et envers les autres puisqu'ils nous ont tant donné ce soir là, sans même nous connaître :

La chorale de Charlieu menée par Melle Faricier et Julien

Steffen Lauren's et Lè,

Tatiana et sa troupe de danseurs

Swing Cabaret et David Dormoy notre animateur pour la soirée

ainsi que Christian Lefaire et ses techniciens de Midane Spectacles.



L'espoir puisque vous étiez là, vous le public de St Germain ou d'ailleurs!

Vous avez répondu très nombreux à notre invitation, au-delà de nos espérances.

Par votre présence, votre soutien et vos dons, vous nous permettez d'avancer main dans la main sur le chemin de notre vie.

Notre vie n'est pas triste, bien au contraire. Notre chemin est juste un peu plus escarpé parfois, mais **tant que l'Amour et l'espoir** seront là, nous continuerons de progresser.

Alors du fond du cœur Merci à vous tous

Sylvie et Franck Dallery

LES MARCHEURS DU JEUDI

Depuis le 30 septembre 2010 un groupe de marche se retrouve tous les jeudis à 9H devant le complexe sports et loisirs pour un départ dans la joie et la bonne humeur avec une destination souvent décidée au dernier moment.



Nous avons la chance de compter dans ce groupe (qui ne demande qu'à s'agrandir) des personnes qui sont presque des « professionnels » et qui connaissent un nombre incalculable de petits chemins... C'est très agréable de découvrir ou de redécouvrir notre très belle campagne. Jusqu'à présent nous avons sillonné notre village de long en large en débordant sur les villages voisins. Dans les semaines à venir nous envisageons de « pousser » plus loin: la forêt de Lespinasse — les villages environnants... Nous marchons entre 2H et 2H30 et nous invitons tous ceux qui veulent nous rejoindre à venir à 9H au point de rencontre.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir des gens du Gard qui se sont joints à nous à l'occasion de vacances chez leurs parents.

Il nous arrive parfois de découvrir de beaux endroits (cascades) où d'être obligé de rebrousser chemin (fausse piste ou débordement sur le passage à gué de Barrabandière). Mais nous sommes tous d'accord sur le fait que nous habitons une belle région.

A bientôt avec une bonne paire de chaussures.

INSTALLATION DES STATUES DE L'EGLISE

Deux statues provenant de l'ancienne église (dont subsiste actuellement la chapelle du cimetière) ont été installées dans l'église restaurée.

Elles datent de la 1ère moitié du XIX siècle et sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques.

St Germain, évêque d'Auxerre, patron de la 1ère et de la 2ème église, est représenté en habit épiscopal.

La vierge tient sur son bras gauche l'Enfant Jésus qui bénit de sa main droite et présente de l'autre main le globe terrestre.

Ces deux statues, en bois doré et polychrome étaient en très mauvais état. Elles ont été restaurées dans l'atelier de Mme Virginie Lamarche-Barral à Sarcey (rhône).

Les socles en chêne ont été réalisés par Mr Emmanuel Fournier ébéniste à Ambierle et domicilié à St Germain Lespinasse.

Après le remplacement en novembre 2009 par Mr Damidot, ébéniste restaurateur à Lyon de deux statuettes manquantes de la chaire, les travaux de restauration de l'église sont entièrement terminés.

L'association Persigny et les subventions obtenues par la municipalité ont permis de financer ce projet.

SITE INTERNET



Depuis fin janvier 2011, la commune possède son site « Internet ». L'installation est sans cesse en cours d'amélioration. Si la mise en place n'est pas encore figée, vous pouvez d'ores et déjà le consulter en tapant

www.saint-germain-lespinasse.com

pour accéder aux informations locales. Vous pouvez aussi en être acteurs en nous faisant parvenir des informations susceptibles d'être retranscrites sur le site.

Exemple : manifestations; évènement local.....

COMMEMORATION DU 08 MAI 1945

La cérémonie partira à 11H00 de la place du 08 mai pour se rendre au cimetière et revenir au monument aux morts.

Exceptionnellement en raison d'une autre manifestation organisée sur la commune, le vin d'honneur sera offert par la municipalité à la maison des associations.



DIMANCHE 08 MAI 2011

Championnat de la LOIRE et du RHÔNE cycliste

Organisé par le guidon d'or Costellois, le Comité de la Loire cycliste

Municipalité de St GERMAIN LESPINASSE

Circuit de 8 KMS autour de St GERMAIN LESPINASSE

5 épreuves sur la journée de 8H30 à 18H00.

Départs et arrivées en face du complexe de salles.

La circulation sera règlementée par arrêté préfectoral et municipal, nous nous excusons auprès des riverains des contraintes exceptionnelles occasionnées ce jour là.

MESSAGE DES COMMERCANTS DU MARCHE

Mesdames, Messieurs,

En tant que commerçants non sédentaires, nous voudrions attirer votre attention sur le fait que vous avez beaucoup de chance d'habiter dans un village dynamique qui fait le nécessaire pour préserver son dynamisme.

En effet, il est rare de nos jours de voir autant de commerces dans une agglomération de cette taille, qui plus est, n'est qu'à dix minutes en voiture de la grande zone commerciale de Mably.

Nous pouvons vous assurer que c'est une chance pour vous germanois:

-De pouvoir éviter de prendre la route vu le prix des carburants.

-D'avoir la possibilité de faire vos courses dans les commerces locaux et chez les non-sédentaires qui font l'effort d'être présents dans votre commune tous les jeudis matin durant toute l'année. Avec ce type de commerçants, vous n'êtes pas des anonymes. Vous êtes connus et reconnus dans ces espaces de convivialité par vos commerçants avec qui vous pouvez échanger quelques mots, contrairement au contact en grande surface où vous n'êtes qu'un simple client.

Alors chers et chères habitants, n'oubliez pas que **tous les jeudis matin de 7H30 à 12H30, David** le boucher, **Jean Marc** le primeur, **Monique** la productrice de fromages, **Christine** la productrice de charcuterie porcine et **Laurent** le rôti-seur vous attendent afin de donner le meilleur d'eux même, que ce soit dans l'accueil, la relation humaine et dans la qualité de leurs produits.

Avec l'arrivée de la nouvelle Caisse d'Épargne et l'abattage du mur de la place, un grand parking s'est ouvert à proximité immédiate, facilitant le stationnement.

Nous comptons sur vous, à très bientôt sur le marché.



INFORMATION

PASSAGE A LA TELEVISION TOUT NUMERIQUE POUR LA LOIRE LE 14 JUIN 2011

Pour continuer à recevoir les chaînes après le 14 juin 2011, les foyers devront s'équiper et adapter leurs postes pour continuer à recevoir les programmes. Il n'est pas nécessaire de changer de poste télé. Il suffit d'avoir une prise péritel sur son poste de télévision pour pouvoir brancher un adaptateur T.N.T. Par ailleurs, tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur intégré. Pour plus d'information des brochures sont disponibles en mairie.